



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 7 janvier 2020

LES TAUX DES CRÉDITS À LA RÉUNION AU 3^e TRIMESTRE 2019 AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives au taux des crédits à La Réunion :

- **Taux des crédits aux entreprises au 3^e trimestre 2019**
- **Taux des crédits aux particuliers au 3^e trimestre 2019**

Nouveaux crédits aux sociétés non financières

Les taux d'intérêt moyens pour les crédits à l'équipement et aux crédits immobiliers octroyés aux entreprises réunionnaises s'inscrivent en baisse entre avril et juillet 2019. À l'inverse, le taux des crédits de trésorerie échéancée passe de 1,66 % à 2,21 % sur la même période.

Nouveaux crédits aux particuliers

Les taux d'intérêt pour les crédits octroyés aux particuliers sont orientés à la baisse en juillet 2019 par rapport à avril 2019. En effet, le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat poursuit sa détente et s'établit à 1,43 %, soit le taux le plus bas observé depuis les débuts de l'enquête en 2011. Seuls 10 % de ces prêts sont accordés à un taux supérieur à 2,00 %. Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation se contracte également.

Les publications sont téléchargeables sur le site :

www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/

Ces analyses sont basées sur les déclarations des établissements et sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elles prennent en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre (environ 2000 déclarations pour les entreprises et 25 000 pour les particuliers).

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23



CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits
au troisième trimestre 2019

NOUVEAUX CRÉDITS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Crédits à l'équipement



1,77%



Deux tiers des
nouveaux
crédits
(hors découvert)



Durée moyenne
8 ans et demi

Crédits à l'immobilier



1,78%

Crédits de trésorerie échéancée



2,21%

NOUVEAUX CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Crédits à l'habitat



1,35%



138 000 €
en moyenne

Durée moyenne
20 ans

Crédits personnels et crédits à la consommation



3,75%

16 500 €
en moyenne

Durée moyenne
entre 4 et 5 ans

